

Amicale Laïque



de Château-Thébaud

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du MARDI 4 MAI 2010

**Présents :** J. FUSELIER, F. SIMON, M. MERLET, P. OLLIVIER, J.M. RADIGOIS, D. COUPRIE, D. HERBRETEAU, C. MORICEAU, E. BOULIGAND, A. CARLOTTI, A. CORMIER, P. GION, Y. TOUBLANC

**Excusés :** L. DEGOSSE, C. OLLIVIER, S. GOULET, A.C. RENAUDIN

### **Ordre du jour :**

- **Les subventions municipales 2010**
- **Le point sur le spectacle « Les Gils »**
- **Les Amicalympiques : derniers calages.**
- **La rando du 9 mai. Quelles consignes ? Quels besoins de dernière minute ?**
- **Fête de la musique. Peut être couplée avec la soirée Cinéma du 18 juin ?**
- **Proposition d'atelier modelage**
- **Questions diverses**

#### • **Les subventions municipales 2010**

Jean-Michel Radigois indique qu'il a reçu un virement de 550 € représentant la subvention pour le raid 2009 ; de même la subvention USEP est de 464 € ;

Les subventions attribuées aux sections sont les suivantes : piscine 1006 €, école de sport 304 €, badminton 115 €, yoga 108 €, V.T.T. 115 €, billard 115 €, randonnées 123 €, langues 181 €, roller 434 €, canoë 220 €, pas de subvention à la section informatique pour les raisons déjà évoquées en C.A. ni pour le volley en raison du peu d'adhérents de la commune.

#### • **Le point sur le spectacle « Les Gils »**

Pascale Gion nous en dit quelques mots ; 78 entrées adultes avec une recette pour la billetterie de 624 € et de 40 € pour le bar. Au final, le déficit est d'environ 400 € (une affluence de 120 personnes aurait permis d'équilibrer le résultat). La concurrence d'autres manifestations locales a pu avoir un impact. La 2<sup>ème</sup> partie du spectacle a été plus appréciée de l'avis général.

- **Les amicalympiques**

Jean-Michel fait le point à la suite de la dernière réunion du 29 avril. Les différentes animations ont été partagées entre les organisateurs. Il faudra quelques volontaires pour la tenue du bar. Rendez-vous le dimanche matin 9 mai à 10 h à la salle omnisports pour tout préparer.

- **La rando du 9 mai. Quelles consignes ? Quels besoins de dernière minute ?**

Jean-Michel a préparé les fonds de caisse. Pas de responsable de la section au C.A. ce soir. La section communiquera sans doute par internet si nécessaire... surveillez votre messagerie.

- **Fête de la musique. Peut être couplée avec la soirée Cinéma du 18 juin ?**

Anne Cormier présente ce point de l'ordre du jour. En ce qui concerne la soirée Cinéma, le tarif de location du film pour une diffusion non commerciale est de 250 €, Jean-Mi a des carnets à souche en stock. Pas d'avancée à ce jour pour l'écran. Nous pouvons disposer de celui de la salle des Arcades qui est peut être un peu petit... Pour la projection, Patrice Francheteau et Denis Bourdillon seront contactés. Une ouverture de bar sera faite auprès de la Mairie. Il faudra du monde pour le bar. Pour l'affiche pour les commerces, l'article du dépliant sera repris.

Fête de la Musique : Anne est d'avis de la maintenir. Pascale émet l'idée d'une « mini-fête » en préalable à la soirée Cinéma. Bernard Leduc a été contacté et serait d'accord mais ne veut pas se déplacer pour une ½ heure. Une réponse de la chorale est aussi attendue.

Après discussion, l'idée de retenir seulement B. Leduc emporte l'adhésion. Le bar serait installé en bas sous la mairie avec des barrières pour fermer l'accès au belvédère. Un barnum doit être réservé auprès de P. Jounot. Pour diminuer le coût de la soirée, les amicalistes seront invités à faire des gâteaux pour mise à la vente ce soir-là. La réservation des 2 salles (Maine + Arcades) est à faire rapidement.

- **Proposition d'atelier modelage.**

Les documents présentant le projet ont été diffusés avant la réunion. 5 personnes minimum sont nécessaires pour faire démarrer l'atelier. De la publicité sera faite dans l'Hebdo et aussi sur le site de la Mairie et évidemment sur le site de l'Amicale. Porte ouverte à Beauséjour le 26 juin de 14 à 18 h pour découvrir l'activité. Christiane Routier sera présente au forum des associations. Pascale prendra d'éventuelles pré-inscriptions pour atteindre le nombre minimum requis (5). Jacques demande qu'une fiche section soit établie par avance en vue de sa mise en ligne sur le site de l'Amicale.

- **Questions diverses**

**Cotisations** : les tarifs de la section piscine sont maintenus (125 €); par contre l'objectif est de ramener l'effectif de 35 à 30 personnes par créneau ; maintien du tarif de 67 € pour l'aquagym, de 162 € pour l'anglais, sauf si l'animatrice demande une augmentation. Le planning d'utilisation de la piscine ne serait pas modifié pour nous (réunion le 10 mai aux Hauts-Thébaudières ;

Pascale trouve la gestion de l'activité assez lourde (chaîne pour la circulation de l'information, distribution des papiers, contrôle de la présence des MNS , 3 créneaux)... L'idéal serait d'avoir un responsable par créneau.

**Photo de Marcel** : C'est une idée de la commission du cinquantenaire. Françoise a contacté le photographe de Vertou qui a fait 2 propositions :

- 1) numérisation d'une photo avec retouche et texte en bas, format 20 x 30 : 37 €
- 2) copie avec passe-partout et inscription en bas, format de l'ensemble 30 x 40 : 30 €

Françoise interroge le photographe pour une photo format A 3 avec la 2<sup>ème</sup> proposition.

**Emploi de Valérie Siboude** : Valérie a commencé à travailler le 3 mai. Elle ne peut pas encore effectuer d'encadrement. Une convention a été signée avec l'Ass. Pont Caffino pour pouvoir disposer des locaux, avec téléphone et connexion internet ;. La charge de cet emploi ne sera pas trop lourde la 1<sup>ère</sup> année, s'agissant d'un C.A.E. passerelle.

**Date du prochain C.A. : mardi 1<sup>er</sup> juin 2010**

Vu, La Présidente,  
F. SIMON

Le secrétaire,  
M. MERLET